

# En direct du CSE du 30 Janvier 2025



SYNDICAT DES  
TECHNICIENS,  
AGENTS DE MAÎTRISE,  
CADRES  
CENTRE-VAL DE LOIRE

CFE-CGC Métiers de l'Emploi Centre-Val-de-Loire



## Le CSE s'ouvre sur des interventions diverses des Organisations Syndicales :

- Contestation de la Loi Plein Emploi et de ses conséquences sur les populations les plus fragiles.
- Crainte de recrudescence des fuites de données avec l'ouverture de systèmes informatiques.
- Températures insuffisantes dans beaucoup agences, les systèmes de chauffe sont-ils déjà hors d'usage ? il faudra faire un point spécifique sur le parc immobilier régional dans un prochain CSE.
- Dépôt d'une offre pour un Directeur de Service à la DG sur LinkedIn plutôt que sur France Travail...
- Augmentation sensible du chômage, le CSE devrait être à nouveau recevoir les chiffres officiels.
- La note des EDO qui devait être modifiée pour respecter notre accord OATT ne l'a pas été.
- Les dysfonctionnements du système informatique sont insupportables (263 pannes depuis le 1<sup>er</sup> janvier !)
- Des retours défavorables de l'expérimentation « prospection entreprise » qui démarchent des entreprises déjà clientes, contrairement au cahier des charge (prospection des NON clients)

## Point d'étape sur la mise en place des EDO et des DPA

Les chiffres bruts sont plutôt bons, en termes de présentisme et de satisfaction perçue des usagers. Nous appréhendons un fort flux dû aux inscriptions automatiques, qui ne s'est pas produit. Les renforts prévus en ZLA ont donc été inutiles, et les délais prévus pour réaliser l'EDO et le DPA sont respectés.

Mais en coulisse...

La précipitation du déploiement a pu mettre à mal l'accompagnement des agents dans certaines agences...L'EDO qui se limite (normalement) à une prise d'information de 15 minutes par téléphone déborde parfois suite aux questions des usagers et auxquelles l'agent se sent quand même obligé de répondre...La durée de 50 minutes prévue pour les DPA est insuffisante, encore plus pour les orientations CEJ qui nécessitent un volet administratif bien plus long...Aucune indication sur les fameuses 15 heures, chaque agent s'adapte et indique ce qui lui semble pertinent...



Sans oublier le fait que pour l'instant, seul France Travail fait signer les contrats d'engagement, ni la Mission Locale ni les Conseils Départementaux ne semblent les mettre en œuvre.

Vous avez dit **EQUITE ?**



## les EDO vont perdurer jusqu'en juin, et non plus jusqu'en mars !

Les premiers résultats compilés du mois de janvier :

(2) Résultat de l'orientation depuis le 1er janv. 2025				
Répartition de l'orientation, validée suite à l'EDO FT, par organisme				Refus de la 1 <sup>e</sup> orientation proposée (organisme et/ou parcours)
CD	ML	CAP Emploi	France Travail	
%	%	%	%	volume %
2%	13%	2%	73%	836 19,4%

(2) Modalité d'accompagnement France Travail suite à DPA					
Répartition par modalité / suivi délégué au soir de la réalisation de l'EDA					
Suivi	Guidé	Renforcé	AUJ	CEJ	GLO
%	%	%	%	%	%
18%	36%	10%	5%	7%	4%

On remarque une orientation en modalité GUI plus faible et a contrario plus forte en SUI que l'état actuel (et historique) de nos portefeuilles.

*La suite ce soir !*